

Image not found or type unknown



Dégradation sur le terrain

Par **biscotte230**, le **06/07/2010** à **16:31**

Bonjour,rrnrnJe possède un terrain constructible mais j'habite à l'opposé de la France
!!rrnrnDans ce terrain, le voisin a creusé une tranchée pour évacuer ses eaux pluviales et
usées sans me demander la permission.rnrnJe voudrais vendre ce terrain qui est devenu trop
humide. J'ai fait un constat par huissier en Avril 2010 resté sans réponse!!!!!!!!!!!!rrnrnIl y a
aussi un rû dont les eaux de la commune se déversent. rnrnPouvez-vous m'aider sur la façon
de régler ces litigesrrnrnAvec tous mes remerciements.rnrnCordialement